

Façonner l'avenir pour les femmes au travail

“ L'avenir du travail doit être un avenir où les femmes et les hommes sont égaux. ”

L'avenir du travail commence maintenant, et **la mobilisation des syndicats, la négociation collective et les stratégies politiques destinées à définir le monde du travail à venir** sont déjà fermement ancrées dans les réalités de la vie au travail d'aujourd'hui. Les travailleurs/euses créent et adhèrent à des syndicats depuis plus de 150 ans pour promouvoir et défendre leurs intérêts au travail, et atteindre des objectifs plus généraux de justice sociale, d'égalité et de démocratie. Les travailleurs/euses continuent de se rassembler pour engager des actions collectives, même lorsque les gouvernements et les employeurs les privent de leurs droits de manière absolue, qu'il s'agisse de **travailleurs/euses domestiques dans les pays du Golfe, de travailleurs/euses des plantations du Honduras** ou d'employés des **usines des chaînes d'approvisionnement** en Asie.

“ Les entreprises gagnent 30% de plus en faisant des économies sur le travail des femmes; imaginez que ces 30% reviennent dans nos communautés sous la forme de salaires. ”

Tandis que les inégalités persistent obstinément, les syndicats prennent des initiatives pour mettre fin à la ségrégation professionnelle, éliminer les inégalités salariales entre hommes et femmes, améliorer l'accès des femmes à la protection sociale et au travail formel rémunéré. **Les syndicats du secteur de la construction** organisent des **programmes de formation** pour les

femmes. Avec le travail de l'association indienne SEWA, les éducateurs de jeunes enfants de l'économie informelle bénéficient de formations professionnelles et obtiennent des diplômes. Les syndicats acquièrent de l'expertise en matière d'évaluation objective des emplois pour lutter contre les écarts de salaire entre hommes et femmes. La syndicalisation permet de régulariser l'activité des vendeurs ambulants et des commerçants travaillant sur les marchés. Et dans toute l'**Amérique latine**, les syndicats ouvrent la voie dans le domaine du travail décent pour les **travailleurs/euses domestiques**.

Du fait des changements opérés dans l'organisation du travail à l'ère de la mondialisation, en particulier les innovations technologiques, les syndicats éprouvent davantage de difficultés à syndiquer les travailleurs/euses. **La fragmentation et la précarité** qui s'accroissent sur le marché du travail aggravent encore ces difficultés. Quarante pour cent de la main-d'œuvre mondiale lutte pour survivre dans l'économie informelle, et la majeure partie des personnes qui travaillent dans l'économie formelle sont confrontées à un niveau d'insécurité inédit: le Sondage d'opinion mondial de la CSI 2017 révèle que 73% des personnes craignent de perdre leur emploi. Bon nombre d'emplois qui devraient disparaître avant 2050 sont des emplois moins qualifiés à dominante féminine, notamment dans les secteurs du transport, de l'hôtellerie et de l'alimentation.

L'affaiblissement du **secteur public**, ayant un niveau plus élevé de densité syndicale et d'emploi des femmes et des groupes affectés par le manque d'équité, menace la sécurité de l'emploi et la cohésion sociale. Le mouvement syndical se heurte aux difficultés de défendre et de promouvoir le secteur public, et aussi de syndiquer les travailleurs/euses dans les services privatisés – par exemple les femmes qui sont de plus en plus nombreuses à travailler dans les services de soins privatisés, ou dans les emplois précaires et informels dans l'économie des soins.

Les syndicats sont en première ligne pour défendre le travail décent, que le travail en question passe par l'emploi

Élimination des disparités entre les sexes en matière d'emploi pour les femmes: investir dans l'économie des soins



Augmentation du taux d'emploi global 2,4 % - 6,1 %



Augmentation du taux d'emploi global 1,2 % - 3,2 %

INVESTISSEMENT PIB 2%



DÉVELOPPÉS

EN DÉVELOPPEMENT

DIMINUTION:
Prestations de soins par les femmes non rémunérées et écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi

AMÉLIORATION:
Salaires et conditions de travail

Source: Investir dans l'économie des soins - Une analyse par sexe d'une stimulation de l'emploi dans sept pays de l'OCDE, CSI (mars 2016) et Investir dans l'économie des soins - Simulation des effets sur l'emploi par sexe dans des pays de l'hémisphère sud, CSI (janvier 2017)

direct, la sous-traitance, les agences de recrutement, les plates-formes numériques ou tout autre moyen. Tous les travailleurs/euses doivent avoir les mêmes droits fondamentaux: la protection sociale, un salaire minimum vital, la négociation collective, un employeur qui respecte les normes du travail, l'absence de discrimination et de violence au travail. Les syndicats agissent pour préparer l'avenir du travail en prenant des mesures politiques destinées à changer le modèle économique dominant et à garantir des emplois décents et des droits à tous les travailleurs et travailleuses. Il faut pour ce faire négocier sur les nouvelles technologies et la transformation industrielle, réfléchir à une transition juste vers des emplois verts et militer pour augmenter la part salariale et assurer des salaires minimum vitaux. Le succès de ces actions repose sur **la syndicalisation des travailleurs/euses, dans tous les secteurs et tous les types d'emploi.**

La réflexion sur l'avenir du travail accorde une grande attention à l'impact des technologies qui évoluent rapidement, mais l'économie des soins sera l'un des secteurs qui se développeront le plus vite à l'avenir. L'Organisation mondiale de la santé prédit qu'au moins **40 millions de nouveaux emplois** seront nécessaires dans le seul secteur de la santé d'ici à 2030. Les syndicats doivent s'organiser entre les secteurs de l'économie des soins pour veiller à ce que les emplois créés soient des emplois décents, c'est-à-dire rémunérés à leur juste valeur, dans le respect de la liberté syndicale et de la négociation collective, bénéficiant d'une protection sociale et réglementés selon les normes de santé et de sécurité au travail – et dans lesquels la ségrégation professionnelle n'a plus sa place.

Les syndicats puissants sont ceux qui n'excluent personne. Nos adhérents et nos dirigeants doivent refléter la diversité des gens qui travaillent: les femmes, les jeunes, les personnes de couleur, les handicapés, les personnes LGBTI, les migrants, les autochtones... Tous doivent avoir la possibilité juste et équitable de s'exprimer au sein de leur syndicat. Et les syndicats doivent lutter contre les difficultés des travailleurs/euses sous un angle multidimensionnel qui tienne compte de l'interdépendance des diverses formes de discrimination.

L'emprise des entreprises sur les gouvernements représente une menace considérable pour un avenir soucieux de garantir des emplois satisfaisants et durables, des revenus qui permettent aux travailleurs/euses de vivre décemment, la justice fiscale et d'autres éléments nécessaires à la prospérité du plus grand nombre, pas uniquement de quelques-uns. Dans un contexte où les intérêts des entreprises cherchent à affaiblir toujours plus les lois et les normes et à utiliser les technologies de telle sorte que le travail est entièrement inféodé au capital, la force des syndicats et leur unité pour préparer le futur monde du travail sont indispensables – non seulement pour garantir l'équité au travail, mais aussi pour assurer l'avenir même de la démocratie et de l'égalité partout dans le monde.

“ **L'avenir du travail: des emplois qui se soucient de la planète – des emplois qui se soucient des personnes** ”

♀ [CSI: L'avenir du travail](#)

♀ [CSI: «L'avenir du travail: un pacte mondial» \(en anglais\)](#)

♀ [OMS – Commission de haut niveau sur l'emploi en santé et la croissance économique - S'engager pour la santé et la croissance - Investir dans les personnels de santé](#)

♀ [Campagne de la CSI «Comptez avec nous!» en faveur des femmes dirigeantes](#)

♀ [«OIT – L'initiative sur les femmes au travail»](#)